

## Comment inscrire vos enfants ?

L'inscription administrative peut se faire à tout moment de l'année au secrétariat du **Pôle Sport Enfance Jeunesse, 10 rue du Fief à Cély**, aux horaires d'ouverture suivants :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
ou sur rdv  
tel : 01 60 66 12 53

@ sport.jeunesse@pays-fontainebleau.fr

L'inscription est effective uniquement lorsque le secrétariat est en possession du dossier complet de l'enfant.

Il est impératif qu'au moins un des représentants légaux soit présent au moment de la constitution du dossier.

Cette inscription est indépendante de la réservation des périodes de fréquentation. De fait, elle peut être effectuée même si la famille n'a pas un besoin immédiat.

Toutes les démarches des familles peuvent ensuite se faire sur le **Portail Famille** (réservation, annulation et paiement)

**Le règlement intérieur et la grille tarifaire** sont téléchargeables sur :  
[www.pays-fontainebleau.fr/enfance](http://www.pays-fontainebleau.fr/enfance)

### Pièces à fournir lors de l'inscription administrative

- Les renseignements nécessaires à l'établissement de la fiche de renseignement, à dater et signer
- Le carnet de santé et de vaccination à jour de chaque enfant/jeune et la signature de la fiche sanitaire établie à partir de ces données
- Une photo type identité récente
- Le(s) dernier(s) avis d'imposition sur les revenus du foyer

## Les services de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau vous accompagnent au quotidien :

### Le pôle cadre de vie environnement

- L'eau et l'assainissement
- La gestion des déchets
- Le déploiement de la fibre

### Le pôle développement économique

- Créer son entreprise
- S'implanter au Pays de Fontainebleau
- Se développer

### Le pôle urbanisme, habitat et déplacements

- POS, PLU, SCOT, SPR, RLPI...
- L'habitat et le logement social
- Les transports

### Le pôle sport, petite-enfance, enfance, jeunesse et culture

- Les équipements sportifs
- Le Relais Assistants Maternels
- Les activités enfance pour les 3-11 ans
- Les activités jeunesse pour les 11-17 ans
- La vie associative



CONSULTEZ LE SITE  
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU  
[WWW.PAYS-FONTAINEBLEAU.FR](http://WWW.PAYS-FONTAINEBLEAU.FR)



# ACTIVITÉS ENFANCE

3-11 ANS



## Le service enfance pour qui ? pour quoi faire ?

Le service enfance vise à favoriser la mise en oeuvre des politiques Enfance (inscrites dans le projet éducatif) en direction des enfants de 3 ans (révolus et inscrits à l'école) à 11 ans.

Les intentions éducatives s'articulent autour de 4 axes :

- La CITOYENNETE
- La SANTE et le SPORT
- La CULTURE
- L'ENVIRONNEMENT

Toutes les actions éducatives mises en place participent à la construction identitaire de chaque enfant afin qu'il devienne plus tard un citoyen actif, conscient de ses responsabilités.

Le service enfance est un outil d'intervention dédié. Sa priorité est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

### Le service enfance vise :

- À offrir un lieu d'écoute, de dialogue et d'information aux enfants
- À développer des loisirs éducatifs riches et innovants
- À soutenir et accompagner les projets des enfants
- À impliquer les enfants dans les actions proposées
- À organiser et soutenir des manifestations en direction des enfants
- À favoriser le développement du lien social
- À créer des liens entre les générations et différents milieux sociaux
- À sensibiliser les enfants au respect de l'environnement

## Les locaux de l'accueil de loisirs

Le Pays de Fontainebleau a mis en place un Accueil de Loisirs permanent, en direction des enfants situé à **Cély, au 10 rue du fief**, pour les mercredis, petites vacances et vacances d'été. Des mini-séjours sont également proposés.

L'arrivée des familles s'échelonne entre 8h et 9h et le départ des enfants entre 17h et 18h30.

L'accueil se fait uniquement en journée complète avec repas et goûter, fournis par la structure.

La direction et son équipe accueillent toute l'année vos enfants dans la structure de Cély qui leur offre des locaux adaptés, dotés d'**une cuisine pédagogique et d'un espace vert sécurisé**. Les activités, sorties récréatives et culturelles organisées sont riches et variées.



## Pour les enfants de 3 à 5 ans

Les enfants de maternelle sont accueillis au rez-de-chaussée du bâtiment. Ils disposent de **deux salles d'activité**. Des espaces dédiés (jeux d'imitation, jeux de construction, motricité) sont aménagés. **Un coin lecture, une salle de repos / motricité** entièrement équipée. Les **sanitaires** sont adaptés à la tranche d'âge.



## Pour les enfants de 6 à 11 ans

L'étage du bâtiment est réservé aux enfants d'âge élémentaire. Ils disposent de **deux salles d'activités**, d'un coin détente et de sanitaires. **Une salle d'activité polyvalente** en rez-de-jardin est également accessible.

